



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 00229

Numéro SIREN : 400 988 945

Nom ou dénomination : DISPARAM

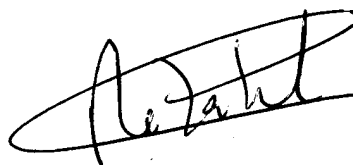
Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2017 sous le numéro de dépôt 3186

Plaquette annuelle

SNC DISPARAM

Exercice clos le 31/12/2016

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. J. L.', written over a horizontal line.

SNC DISPARAM

au capital de 1 600 €
centre commercial Les Forges
35760 ST GREGOIRE

Exercice clos le 31/12/2016

CODISconseils

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 741 500 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Bretagne
RCS Brest 503 611 691
22 rue JEAN JAURES
29219 BREST CEDEX 2

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	2
Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Soldes intermédiaires de gestion	7
Annexe	8

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	13
Compte de résultat détaillé	17

3. Liasse fiscale**21**

ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE**SNC DISPARAM****Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016.**

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SNC DISPARAM pour l'exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

	Montants en Euros
Total bilan	464 849
Chiffre d'affaires	3 834 537
Résultat net comptable (Perte)	-323 835

Pour CODISconseils
Membre français de Grant Thornton International

Fait à RENNES
Le 24/04/2017

Marie-Pierre Omnès
EXPERT COMPTABLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	15		15	15
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15		15	15
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	147 599		147 599	156 248
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	20 371		20 371	15 031
Autres créances	59 436		59 436	47 686
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	232 683		232 683	139 416
Charges constatées d'avance (3)	4 745		4 745	3 198
TOTAL ACTIF CIRCULANT	464 834		464 834	361 580
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	464 849		464 849	361 595
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 600	1 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-323 835	-233 880
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-322 235	-232 280
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	86 789	228 330
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 789	253 681
Dettes fiscales et sociales	102 786	110 864
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	298 720	1 000
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	787 084	593 875
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	464 849	361 595
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	787 084	593 875
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	3 834 507		3 834 507	3 823 207
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	31		31	27
Chiffre d'affaires net	3 834 537		3 834 537	3 823 234
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			5 144	
Autres produits			1 747	661
Total produits d'exploitation (I)			3 841 428	3 823 895
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			2 957 778	2 946 794
Variations de stock			8 649	-12 924
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			351 682	380 877
Impôts, taxes et versements assimilés			31 187	38 696
Salaires et traitements			399 834	545 516
Charges sociales			113 278	160 224
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			4 095	3 721
Total charges d'exploitation (II)			3 866 503	4 062 904
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-25 075	-239 009
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				370
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)				370
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			40	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			40	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-40	370
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-25 115	-238 639

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		6 000
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		6 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	298 720	1 241
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	298 720	1 241
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-298 720	4 759
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 841 428	3 830 265
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 165 263	4 064 145
BENEFICE OU PERTE	-323 835	-233 880
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	3 834 507	100.00	3 823 207	100.00	11 300	0.30
Coût d'achats marchandises vendues	2 966 427	77.36	2 933 870	76.74	32 557	1.11
MARGE COMMERCIALE	868 080	22.64	889 337	23.26	-21 257	-2.39
Production vendue	31		27		3	11.27
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	31		27		3	11.27
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	3 834 537	100.00	3 823 234	100.00	11 303	0.30
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	31		27		3	11.27
MARGE BRUTE GLOBALE	868 110	22.64	889 364	23.26	-21 254	-2.39
Autres achats et charges externes	351 682	9.17	380 877	9.96	-29 195	-7.67
VALEUR AJOUTEE	516 428	13.47	508 487	13.30	7 941	1.56
Impôts, taxes et verst assimilés	31 187	0.81	38 696	1.01	-7 509	-19.41
Charges de personnel	513 112	13.38	705 740	18.46	-192 628	-27.29
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-27 871	-0.73	-235 949	-6.17	208 078	-88.19
Reprises s/ charges et Transferts	5 144	0.13			5 144	
Autres produits	1 747	0.05	661	0.02	1 086	164.33
Autres charges	4 095	0.11	3 721	0.10	373	10.04
RESULTAT D'EXPLOITATION	-25 075	-0.65	-239 009	-6.25	213 934	-89.51
Produits financiers			370	0.01	-370	-100.00
Charges financières	40				40	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-25 115	-0.65	-238 639	-6.24	213 525	-89.48
Produits exceptionnels			6 000	0.16	-6 000	-100.00
Charges exceptionnelles	298 720	7.79	1 241	0.03	297 479	NS
Résultat exceptionnel	-298 720	-7.79	4 759	0.12	-303 479	NS
RESULTAT DE L'EXERCICE	-323 835	-8.45	-233 880	-6.12	-89 955	38.46

Désignation de la société : SNC DISPARAM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 464 849 Euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 323 835 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	15			15

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 84 552 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	20 371	20 371	
Autres	59 436	59 436	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 745	4 745	
Total	84 552	84 552	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
R.r.r. à obtenir & av non rec.	33 154
Div-produits à recevoir	4 537
Total	37 691

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 787 084 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 789	298 789		
Dettes fiscales et sociales	102 786	102 786		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	385 509	385 509		
Produits constatés d'avance				
Total	787 084	787 084		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	86 789			

Charges à payer

	Montant
Fac non parv-fournisseurs	18 120
Dettes pr pour congés à payer	22 658
Charg soc pour congés payés	7 160
CET	3 360
cvaee	74
Taxe apprentissage	2 341
Formation continue	4 153
Taxes grandes surfaces	10 463
Total	68 329

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Assur multirisq avance	821		
Charges constatees d avance	3 924		
Total	4 745		

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
26100000 - Titres de participation	15.00		15.00	15.00
	15.00		15.00	15.00
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	15.00		15.00	15.00
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
37750000 - Stocks de marchandises	147 599.00		147 599.00	156 248.00
	147 599.00		147 599.00	156 248.00
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - Clients	1 919.71		1 919.71	1 455.66
41110000 - Tickets restaurants	18 451.33		18 451.33	13 575.55
	20 371.04		20 371.04	15 031.21
Autres créances				
40000000 - Fournisseurs	150.86		150.86	
40960000 - Fournisseurs - emballages à rendre	1 862.41		1 862.41	1 153.35
40980000 - R.r.r. a obtenir & av non rec.	33 154.03		33 154.03	27 740.64
44567000 - Credit tva a reporter	2 286.00		2 286.00	
44583000 - Remboursement de tva demandé	9 000.00		9 000.00	11 509.00
44584000 - Tva collectee a regulariser	15.22		15.22	17.58
44585000 - Tva deductible a regulariser	3 624.24		3 624.24	490.62
44586000 - Tva/factures non parvenues	2 930.27		2 930.27	2 190.41
45503000 - Profidis	603.54		603.54	603.54
46764500 - Avantages encaissés fidélité crf	1 272.34		1 272.34	3 821.35

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
46870000 - Div-produits a recevoir	4 537.00		4 537.00	
48861360 - prov location				160.00
	59 435.91		59 435.91	47 686.49
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
51110000 - Espèces à l'encaissement	4 585.54		4 585.54	4 478.92
51120000 - Chèques à encaisser	412.22		412.22	643.33
51130000 - Cartes bancaires à l'encaissement	14 346.78		14 346.78	15 148.43
51140000 - Carte pass à l'encaissement	177.52		177.52	147.08
51150000 - Carte banc à l'encaissement	192.48		192.48	147.71
51200000 - Banque 1	210 536.89		210 536.89	116 570.79
53000000 - Caisse	151.13		151.13	
53220000 - Fonds de caisse et coffre	2 280.00		2 280.00	2 280.00
	232 682.56		232 682.56	139 416.26
Charges constatées d'avance (3)				
48601000 - Assur multirisq avance	820.80		820.80	725.98
48606000 - Charges constatées d'avance	3 924.31		3 924.31	2 337.01
48606136 - Cca location diverses				135.00
	4 745.11		4 745.11	3 197.99
TOTAL ACTIF CIRCULANT	464 833.62		464 833.62	361 579.95
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	464 848.62		464 848.62	361 594.95
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

PASSIF

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital		
10100000 - Capital	1 600.00	1 600.00
	1 600.00	1 600.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-323 834.91	-233 880.35
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-322 234.91	-232 280.35
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
45502000 - Carrefour proximité france	86 788.82	228 330.37
	86 788.82	228 330.37
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40000000 - Fournisseurs	280 668.54	240 048.71
40810000 - Fac non parv-fournisseurs	18 120.06	13 348.61
40816370 - Fnp impôts et taxes		284.00
	298 788.60	253 681.32
Dettes fiscales et sociales		
42100000 - Personnel- remunerations dues	13 741.37	7 102.03
42700000 - Personnel - oppositions	160.00	160.00
42820000 - Dettes pr pour congés à payer	22 658.00	25 120.00
43100000 - Sécurité sociale	31 424.00	35 892.00
43150000 - Retraites et prévoyance	5 361.00	13 485.00
43151000 - Mutuelles employées	666.00	
43820000 - Charg soc pour congés payés	7 160.00	7 938.00
44587000 - Tva/factures à établir	836.20	166.14
44700000 - Autres impôts, taxes, vers assimilés	388.40	24.00
44862000 - CET	3 360.00	
44862100 - cva	74.00	205.00

	31/12/2016	31/12/2015
44864000 - Taxe apprentissage	2 341.00	3 415.00
44865000 - Formation continue	4 153.14	7 073.44
44867800 - Taxes grandes surfaces	10 463.00	10 283.00
	102 786.11	110 863.61
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
46700000 - Autres cptes debit ou credit	298 720.00	
46860000 - Div-charges a payer		1 000.00
	298 720.00	1 000.00
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	787 083.53	593 875.30
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	464 848.62	361 594.95
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	787 083.53	593 875.30
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

	France	Exportations	31/12/2016	31/12/2015
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
70710001 - Ventes exonérées	740.50		740.50	526.30
70710021 - Ventes à 2.10 %				38.08
70710055 - Ventes à 5.50 %	3 009 912.45		3 009 912.45	2 991 430.93
70710070 - Ventes à 7 %	92 208.57		92 208.57	93 093.26
70711960 - Ventes à 19.60 %	739 611.90		739 611.90	745 406.26
70972000 - Ticket + magasin	-285.00		-285.00	-170.50
70974001 - Fidélité 5.5%	-7 488.58		-7 488.58	-6 889.78
70974002 - Fidélité 19.6%	-179.55		-179.55	-207.35
70974005 - Fidélité 7 %	-13.62		-13.62	-20.50
	3 834 506.67		3 834 506.67	3 823 206.70
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)				
70610000 - Prestations services n	30.50		30.50	27.41
	30.50		30.50	27.41
Chiffre d'affaires net	3 834 537.17		3 834 537.17	3 823 234.11

	31/12/2016	31/12/2015
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
79110000 - Transf de charg frais de pers	147.03	
79112000 - Transfert de charges entretien	2 249.00	
79113000 - Transfert de charges fournisseur	1 000.00	
79118000 - Transfert de charges fournisseur	1 748.00	
	5 144.03	
Autres produits		
75800000 - Prod. divers gestion courante	1 746.75	599.56
75800001 - Prod. divers 20 %		61.26
	1 746.75	660.82
Total produits d'exploitation (I)	3 841 427.95	3 823 894.93
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
60701000 - Achats 5,5%	2 289 968.47	2 268 665.11
60701500 - Achats 7.00%	71 853.61	76 333.14
60702000 - Achats 19,60%	608 186.37	615 795.59
60703000 - Achats 2,10%		7.34
60704000 - Achats exo	1 883.92	-343.65
60870000 - Frais accessoires/marchandises	48 850.24	48 477.48
60970000 - Ristournes	-2 116.23	-1 838.28
60971000 - Ristourne/achats et fidélité	-42 755.25	-42 340.07
60971500 - Ristourne/positionnement tarifaire	-18 092.99	-17 962.60
	2 957 778.14	2 946 794.06
Variations de stock		
60370000 - Var stocks marchandises	8 649.00	-12 924.00
	8 649.00	-12 924.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)		
60610000 - Fournit edf gdf	40 074.42	37 560.32
60611000 - Fournitures eaux	240.19	516.22

	31/12/2016	31/12/2015
60630000 - Petit materiel et outillage	433.46	1 194.53
60640000 - Fournitures administratives	1 020.19	1 803.57
60680000 - Autres matieres & fournir	5 720.80	3 826.44
60681000 - Sacherie	9 575.40	11 027.48
60682000 - Vetements de travail	209.55	426.09
61321000 - Loyers fonds de commerce	127 053.24	127 053.24
61360000 - Locations diverses	6 184.79	5 467.37
61553000 - Entretien constructions	8 988.78	8 319.20
61555000 - Entretien materiel	5 003.29	2 374.57
61557000 - Entretien matériel froid	6 216.02	7 458.81
61561000 - Maintenance et assistance	8 813.28	8 568.84
61562000 - Maintenance	239.00	373.00
61610000 - Primes assurances-multirisques	3 173.32	2 765.77
61690000 - Autres assurances		241.60
62140000 - Main d'oeuvre pretee	16 061.91	3 664.15
62261000 - Honoraires comptables	13 776.00	13 776.00
62270000 - Frais d'actes et contentieux	47.75	44.69
62285000 - Prestation fidelite	439.50	
62286000 - Cotis.prog.fidelite	6 247.76	6 230.10
62289000 - Cotis franchise / affiliation	48 315.85	48 594.70
62310000 - Annonces et insertions	1 235.00	774.00
62360000 - Affiches et prospectus	1 671.21	1 747.32
62361000 - Distribution prospectus	802.39	707.17
62362000 - Affiches kit plv	1 640.65	1 071.14
62380000 - Publicite	3 461.00	4 192.61
62381000 - Divers pub	3 180.02	3 835.77
62385000 - Dons et pourboires	50.00	50.00
62500000 - Voyages déplacements	6 072.81	53 372.32
62560000 - Missions receptions	1 788.18	1 092.50
62600000 - Affranchissements	496.15	451.24
62601000 - Telephone	4 006.01	4 043.17
62750000 - Commis services bancaires	301.70	284.21
62751000 - Commissions cartes	9 705.18	9 225.72
62800000 - Autres ftures /serv exterieur	2 719.21	2 481.62
62801000 - Surveillance magasin	1 487.02	472.88
62804000 - Blanchisserie	1 134.28	1 012.46
62805000 - Prestations administratives	4 097.00	4 746.50
62810000 - Cot synd et profession.		30.00
	351 682.31	380 877.32
Impôts, taxes et versements assimilés		
63120000 - Taxe d'apprentissage	2 341.00	3 415.07
63130000 - Taxe form profess. continue	6 652.96	13 134.34
63511000 - Cfe	5 520.00	5 528.00
63511500 - Contribution cvae	3 764.00	3 836.00
63700000 - Autres imp taxes diverses	2 412.62	2 031.40
63725000 - Taxe publicite	36.00	24.00
63780000 - Taxes grandes surfaces	10 460.00	10 727.00
	31 186.58	38 695.81
Salaires et traitements		
64110000 - Salaires bruts	356 293.74	502 206.94
64111000 - Remunerations gerants art 62 c	45 856.00	43 020.00
64120000 - Conges payes	-2 462.00	288.87
64145000 - Indemnites diverses	146.47	
	399 834.21	545 515.81

	31/12/2016	31/12/2015
Charges sociales		
64510000 - Cotisations urssaf	89 716.45	128 520.55
64530000 - Cotisations caisses retraites	22 695.44	30 187.60
64550000 - Ch soc/prov cp	-778.00	-184.26
64750000 - Medecine travail, pharmacie	1 644.00	1 700.00
	113 277.89	160 223.89
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
65160000 - Redevance sacem	286.43	306.13
65400000 - Pertes s/creances irreouv.	152.21	175.85
65800000 - Charges div. gestion courante	3 656.09	1 138.14
65800001 - Frais divers 20 %		2 101.15
	4 094.73	3 721.27
Total charges d'exploitation (II)	3 866 502.86	4 062 904.16
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-25 074.91	-239 009.23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
76400000 - Revenus des vmp		369.80
		369.80
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total produits financiers (V)		369.80
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
66181000 - Interets autres dettes	40.00	
	40.00	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières (VI)	40.00	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-40.00	369.80
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-25 114.91	-238 639.43

	31/12/2016	31/12/2015
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
77101000 - Prod except/op gest		6 000.00
		6 000.00
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		6 000.00

	31/12/2016	31/12/2015
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
67180000 - Autres ch.except./prod gest	298 720.00	1 240.92
	298 720.00	1 240.92
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	298 720.00	1 240.92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-298 720.00	4 759.08
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	3 841 427.95	3 830 264.73
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 165 262.86	4 064 145.08
BENEFICE OU PERTE	-323 834.91	-233 880.35
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Formulaire obligatoire
(art. 53 A ou 302 septies A bis
du Code Général des Impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Timbre à date du service

01/01/2016

31/12/2016

Régime simplifié l'imposition

X

Désignation de l'exploitant :

Adresse du domicile de l'exploitant :

SNC DISPARAM

Adresse de la direction de l'entreprise :

Ancienne adresse en cas de changement :

centre commercial Les Forges

35760 ST GREGOIRE

SIRET

4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

Activités exercées : Supermarchés

Personne inscrite au répertoire des métiers
(cochez la case) ☐

1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)

0

323 922

2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)

– Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu

a

à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①

b

revenus nets exonérés (a – b)

c

– Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②

d

Total c + d

3 Total

0

323 922

4 Bénéfice imposable (col. 1 – col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 – col. 1) ③

323 922

4bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de
l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art.204G du CGI)– Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément
de l'actif immobilisé et plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

e

– Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies.

f

5 Plus-values

taxées selon les règles prévues
pour les particuliers ④à court terme et à long terme
exonérées ⑤à long terme imposables
au taux de 16 % ④à long terme différée de 2 ans
(art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI) ⑥

6 Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐ZRR art. 44 quindecies ☐Autres dispositifs ☐

⑧

ZFU art. 44 octies et 44 octies A ☐Zone franche d'activités ☐Jeunes entreprises (JEL) ☐Zone de restructuration de défense
(art.44 terdecies) ☐Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans
le secteur productif (art. 244 quater W) ☐Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le
secteur du logement social (art. 244 quater X) ☐Exonération ou
abattement pratiqué ⑦sur les plus-values à
long terme imposables
au taux de 16 %

sur le bénéfice

7 BIC non professionnels (2031Bis) ⑨ a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

c - PLUS-VALUE

8 Régime des sociétés de personnes ⑩

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

La notice 2033-NOT-SD est accessible sur le site www.impots.gouv.frVisa : CGA ☐Viseur conventionné ☐

Nom, adresse, téléphone, Télécopie

– du professionnel de l'expertise comptable : SAS CODISconseils
22 rue JEAN JAURES 29219 BREST CEDEX 2

Tél. : 0222241380

Télécopie :

– du conseil :

Tél. :

Télécopie :

– de l'association agréée :

Tél. :

Télécopie :

– N° d'agrément de l'AA :

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2031

N° 2031 BIS
2017

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM
(À ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :
31/12/2016

DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir l'envoie page 4)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC «B» ou BIC non profes- sionnels «M» ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment à l'impôt sur les sociétés ③	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit ④
1 SAS CARREFOUR PROXIMITE FRANCE route de Paris 14120 MONDEVILLE	2 M	3 (320 682)	4
SAS PROFIDIS 14120 MONDEVILLE	M	(3 240)	

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 0

FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice, 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.	Exercice
Montant des : { - Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises). - Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.	

PROPRIÉTAIRE

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

SAS CARREFOUR PROXIMITE FRANCE
route de Paris 14120 MONDEVILLE FRANCE

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

À COMPLÉTER SEULEMENT PAR LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
	Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*)	
	Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*)	
	(*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt

BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC DISPARAM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		centre commercial Les Forges 35760 ST GREGOIRE		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2016	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	15		15
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI			
	TOTAL (II)		BJ	BK	15		15
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
En cours de production de biens			BN	BO			
En cours de production de services			BP	BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR	BS			
Marchandises			BT	BU	147 599		147 599
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	20 371		20 371
		Autres créances (3)	BZ	CA	59 435		59 435
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	232 682		232 682	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	4 745		4 745	
	TOTAL (III)	CJ	CK	464 833		464 833	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	464 848		464 848	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SNC DISPARAM		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 600)			DA	1 600	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(323 834)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	(322 234)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	86 788	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	298 788	
	Dettes fiscales et sociales			DY	102 786	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	298 720	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	787 083		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	464 848		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	787 083
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (Article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	3 834 506	FB		FC	3 834 506	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	30	FH		FI	30	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 834 537	FK		FL	3 834 537	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	5 144	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 746	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 841 427
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	2 957 778	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	8 649	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	351 682	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	31 186	
	Salaires et traitements*					FY	399 834	
	Charges sociales (10)					FZ	113 277	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	4 094	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	3 866 502
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(25 074)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	40	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	40	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(40)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(25 114)	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

☒

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

☐

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
CHARGES				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
TOTAL				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
{ biens				
{ services				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
TOTAL				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	298 720	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	298 720	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(298 720)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	3 841 427	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 165 262	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(323 834)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	5 144	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	286	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6		
		obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		298 720		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous



Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	298 720
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	298 720
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SNC DISPARAM										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U	15	8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ	15	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	15	ØH		ØJ		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF			
TOTAL III		IY		NG		NH		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø		ØX		ØY	15	ØZ		
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ		NK	15	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK	15	ØL		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice N clos le : 31/12/2016

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>										Néant ☒ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH						
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG						
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO						
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU		QV		QW		QX						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN		ØP		ØQ		ØR						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL					NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations							SP				SR				

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SNC DISPARAMNéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SNC DISPARAM</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	20 371		20 371				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (U0))			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	17 855		17 855				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	603		603				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	40 976		40 976				
	Charges constatées d'avance			VS	4 745		4 745				
	TOTAUX			VT	84 552	VU	84 552	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	298 788		298 788						
Personnel et comptes rattachés		8C	36 559		36 559						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	44 611		44 611						
État et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	836		836					
publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	20 779		20 779					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	86 788		86 788						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	298 720		298 720						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZL									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	787 083	VZ	787 083						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032											

Désignation de l'entreprise : <u>SNC DISPARAM</u>										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : <u>31/12/2016</u>		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				moins part déductible*		à réintégrer :		WB			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		WC			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF				Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI				Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			
	Amendes et pénalités		WJ				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL				Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				I8		
						- imposées au taux de 0 %				ZN				
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*						- Plus-values nettes à court terme				WN				
						- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		10 460			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR		
										10 460				
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme						- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV			
							- imposées au taux de 0 %				WH			
							- imposées au taux de 19 %				WP			
							- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW			
							- imputées sur les déficits antérieurs				XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6			
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
	Majoration d'amortissement*												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9				Entreprises nouvelles 44 sexies		L2		XF		
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6				Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		PA		
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)		ØV				Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)		IF		XC				
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)										PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9				Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :										bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL		XJ		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN		XO		
												323 921		

SNC DISPARAM

Cegid Group

SNC DISPARAM

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6		
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓ ligne WI	↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)

XU

☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SNC DISPARAM</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	— Réserve légale	ZB					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD		— Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes	ZE						
	TOTAL I	ØF		Autres répartitions	ZF						
				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG						
TOTAL II							ZH				
DISTRIBUTIONS (Article 235ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice							XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)						YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance						YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)						XQ	133 238			
	— Personnel extérieur à l'entreprise						YU	16 061			
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	68 826			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)						ST	133 555			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	351 682			
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	9 284			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)						9Z	21 902			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052						YX	31 186			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée						YY	322 717			
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	343 872			
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2014) *						ØB	354 857			
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS				
	— Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 1 handicapés :)						YP	25			
	— Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	— Numéro du centre de gestion agréé * XP										
	— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0										
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL					
		Plus-values à 19% JM		Imputations JC							
Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO							
		Plus-values à 19% JP		Imputations JF							
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM					Néant ☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
	N-9				
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷ + ❸ + ❹ - ❺ - ❻
	À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾ ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

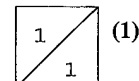
Désignation de l'entreprise : <u>SNC DISPARAM</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SNC DISPARAM															Néant ☐ *			
Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016															Durée en nombre de mois 12			
Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :																		
I Production de l'entreprise																		
Ventes de marchandises															OA	3 834 506		
Production vendue – Biens															OB			
Production vendue – Services															OC	30		
Production stockée															OD			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE			
Subventions d'exploitation reçues															OF			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OH	1 746		
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI	5 144		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT			
TOTAL 1															OM	3 841 427		
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)																		
Achats de marchandises (droits de douane compris)															ON	2 957 778		
Variation de stocks (marchandises)															OO	8 649		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)															OP			
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)															OQ			
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances															OR	218 444		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS	50 821		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun															OW	4 094		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante															OY			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.															OZ			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9			
TOTAL 2															OJ	3 239 787		
III Valeur ajoutée produite																		
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 - TOTAL 2		OG	601 640
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC-SD et 1329-DEF).															SA	601 640		
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE															GX	3 839 681		
Période de référence															GY	0 1 // 0 1 / 2 0 1 6	GZ	3 1 // 1 2 / 2 0 1 6
Date de cessation															HR	/ / / / / / / /		
Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).																		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																		
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.																		

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC DISPARAM

ADRESSE (voie)

centre commercial Les Forges

CODE POSTAL

35760

VILLE

ST GREGOIRE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2016

N° SIRET

4 0 0 9 8 8 9 4 5 0 0 0 3 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SNC DISPARAM

ADRESSE (voie)

centre commercial Les Forges

CODE POSTAL

35760

VILLE

ST GREGOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DISPARAM

SNC au capital de 1.600 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) - Z.I. Route de Paris
400 988 945 RCS CAEN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 MAI 2017

RESOLUTION AFFECTANT LE RESULTAT

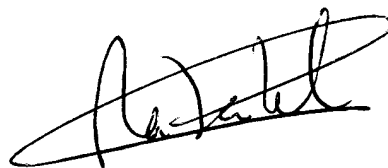
DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition de la gérance, décide de répartir la perte nette comptable de l'exercice social clos le 31 décembre 2016, soit (323.834,91) euros, entre les associés au prorata de leur participation dans le capital social au 31 décembre 2016, soit :

- à CARREFOUR PROXIMITE FRANCE(320.596,56) euros
- à PROFIDIS.....(3.238,35) euros

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

POUR COPIE CONFORME

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. J. L.', is written over a horizontal line.